

## Rapport financier

Le budget pour l'année 2019 est en équilibre, légèrement positif au niveau du compte de résultat.

### BILAN

Il traduit l'état des finances au 31 décembre 2019.

Pour la partie ACTIF, il montre que les immobilisations n'ont pas changé, ce qui traduit une absence de gros investissements. L'augmentation de l'actif circulant est due à une augmentation des disponibilités en trésorerie.

Pour la partie PASSIF, le résultat de l'exercice 2019 vient légèrement augmenter les fonds propres de l'association. Les produits constatés d'avance comprennent une subvention pour l'Orchestre à l'école et le report de la part des cotisations correspondant à 2020 et payée en 2019. Notons que ce report est en forte augmentation par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est proportionnelle à l'augmentation du nombre d'adhérent, elle résulte aussi du fait qu'une plus grande partie des adhérents ont payés leur cotisation annuelle sur les deux premiers mois.

### COMPTE DE RÉSULTAT:

Il est à noter que les variations des dépenses sont le plus souvent liées aux variations des recettes, par exemple entre salaires et cotisations aux activités.

Le résultat de l'année 2019 se caractérise par une légère baisse des **dépenses**, liée à une diminution des charges et salaires compensant largement l'augmentation des achats de matériel.

Le diagramme montre, comme tous les ans, l'importance du budget salaires et charges. En comptant les intervenants extérieurs, il s'élève à 88% du montant global des dépenses.

Les **recettes** baissent également un peu. Les cotisations et prestations de service diminuent de 6%, notamment par la disparition des NAP et la baisse des recettes liées aux manifestations, ce qui traduit une baisse du chiffre d'affaires. La hausse des subventions d'exploitation est pour l'essentiel liée aux subventions de projets, et en particulier à l'orchestre à l'école qui touche rayonne maintenant sur le collège.

Le camembert montre la part importante d'autofinancement : 61%. Pour les subventions (39%), soulignons l'augmentation des subventions sur projet (16% des recettes).

Le détail des subventions montre le rôle essentiel de la municipalité de Toul qui nous soutient à la fois au niveau du fonctionnement, et dans les projets que nous mettons en place. Nous n'oublions pas la mise à disposition des locaux et la prise en charge des fluides (eau et électricité) et du chauffage.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL est présenté tel que nous l'avons transmis dans les demandes de subvention pour l'année 2020. Il ne prend pas en compte les évènements liés à la crise du Covid-19.

Il traduit une évolution régulière par rapport à 2020. Du côté des subventions, il est à noter l'importance de la recherche de solutions qu'accomplit au mieux notre directrice.